RETRO NEWS

10e ANNEE - N° 730

Le Numéro : 20 Centimes

MERCREDI 7 MARS 1928

ABONNEMENTS
Un an Un fr.
Six mois
PUBLICITÉ
Annonces
Réclames

LE GRAND ÉCHO DE L'AISNE

ORGANE D'INFORMATION

DIRECTEUR : GUSTAVE BOURLET

BI-HEBDOMADAIRE

BUREAUX
12
Rue des Suzannes
St QUENTIN
TÉL. 559
Chèq. Post. PARIS 32 606
R.C. 2847

Le trésor de guerre des partis de droite ne doit pas impressionner les républicains

CONFIANCE

En prévision de la prochaine bataille électorale, les partis de droite ont amassé un trésor de guerre imposant. Afin que nul n'en ignore, et peut-être avec l'arrière-pensée d'impressionner nos amis, certains journaux imprudents publient, avec une satisfaction orgueilleuse, le total des souscriptions qu'ils ont déjà recueillies. Le son de cet argent qui tombe si abondant et si impudent dans leurs caisses, résonne à leurs oreilles comme un chant de victoire.

Et déjà ceux qui le réclament et ceux qui le donnent, anticipant joyeusement sur les événements, fêtent la déroute des troupes radicales.

Pour préparer plus sûrement cette déroute, les partis bénéficiaires des larges prébendes électorales inondent le pays d'affiches sur lesquelles, par l'image et par la légende, on dénonce la gauche et ses chefs à la vindicte publique.

Par une altération audacieuse de l'histoire et des faits, on impute à crime la politique des deux premières années de cette législature. On la représente comme responsable des difficultés financières du pays. On arrête à mai 1924 l'histoire des embarras de trésorerie, des déficits budgétaires et des variations du change.

Ainsi la politique désastreuse du Bloc national disparaît avec modestie sous l'amas multicolore des affiches et des tracts. Y a-t-il même eu une politique du Bloc national ? Jamais partis n'étaient apparus plus réservés et plus soucieux d'ensevelir leurs exploits et leur politique sous le linceul d'un oubli commode et opportun.

Mais s'imaginent-ils, par hasard, que le peuple est dupe, qu'il ignore les événements politiques qui ont marqué le cours des années 1919 à 1924 et qu'au besoin nous allons naïvement les laisser poursuivre cette campagne sans faire l'effort qui convient pour éclairer le pays ?

Que nos amis se rassurent et surtout ne se laissent pas impressionner par la vigueur de l'attaque et l'ampleur des moyens de nos adversaires.

Le combat qui s'engage n'est pas nouveau. Il n'est qu'un épisode d'une lutte aussi vieille que le régime. Depuis que la République, par un effort persévérant et tenace, a peu à peu conquis le pays, chaque consultation électorale a mis nos militants et nos candidats aux prises avec les mêmes difficultés.

Toujours ils ont trouvé dressées contre eux les forces de droite qui défendaient âprement leurs privilèges ou leurs préjugés grâce à des moyens financiers presque illimités et en s'appuyant sur les éléments de domination économique que la fortune fournit à ceux qui la possèdent ou qui la servent.

L'expérience a montré que chaque fois que les républicains ont formé un bloc vigoureux et qu'ils ont poursuivi à travers le pays une campagne énergique, la victoire leur a souri.

Il dépend de nous qu'il en soit de même cette année encore.

D'ailleurs le bon sens du pays nous aidera. Nos adversaires ont beau multiplier les affiches pour railler le mur d'argent ou le plébiscite des porteurs de bons, le peuple sait bien de quel côté sont ses vrais défenseurs.

Et, avec son gros bon sens, lorsqu'il voit cette débauche d'images sous laquelle on prétend enterrer le parti républicain, il se dit qu'après tout les puissances d'argent ne sont pas un vain mot et que ce n'est pas pour défendre ses droits, ses libertés ou ses intérêts qu'on répand à flots l'or qu'on refusait il y a peu de temps encore aux gouvernements du 11 mai lorsqu'il s'agissait de sauver le pays.

Nous n'avons pas d'argent.

Nous ne pourrons pas lutter par affiches ou par tracts contre le parti communiste ou contre les partis de droite.

Soit.

Pour nous le mal n'est pas nouveau. Laissons nos riches adversaires, par une faute de psychologie qui choque le sens français de la mesure, étaler sur les murs l'opulence de leurs ressources et affirmer clairement ainsi au nom de quels intérêts ils parlent.

Allons au peuple directement. Parlons-lui. Eclairons-le. La parole aussi est une force quand la foi l'anime. Et la victoire nous sourira.

Lucien LAMOUREUX,
député, ancien ministre.

L'Activité de l'Olympique Saint-Quentinois

Avec le printemps renaissant, notre grand club local organise toute une série de beaux matches d'un grand intérêt sportif susceptibles de contenter son public toujours plus avide de jolies rencontres. Dimanche prochain 11 mars, l'équipe première d'association sera opposée à un jeune club parisien dont la valeur grandissante fait grand bruit, tandis que les rugbymen seront opposés à l'excellente équipe des Cheminots du Réseau de l'Etat.

Le dimanche 18 mars sera la première grande date de la saison, puisque ce jour-là, en plus du match revanche Compiègne-Saint-Quentin en association, qui à lui seul vaudrait le déplacement, l'équipe de rugby de l'Olympique (champion de Picardie et du Nord) recevra la visite annuelle de l'excellent team britannique d'Anvers. C'est un match qui est chaque année attendu avec impatience par les fervents de plus en plus nombreux de l'ovale et jamais cette attente ne fut déçue, car la lutte est toujours des plus courtoise — quoique très serrée — et le jeu des Anversois est de ce rugby classique que seuls les Anglais pratiquent. L'intérêt de ce match sera doublé d'un concours de pronostic doté de 3.000 francs de prix, organisé sous le patronage du « Grand Echo ».

Le dimanche 25 mars, le sport s'alliera à la bienfaisance à l'occasion d'une rencontre pleine d'intérêt entre les rugbymen de l'Olympique et l'équipe fameuse des Pompiers de Paris. Le bénéfice de cette rencontre ira à la Caisse de Secours Mutuels de l'Amicale et à la Caisse de Secours Municipale des Sapeurs-Pompiers de Saint-Quentin. Etant donné son but secourable et la valeur sportive des Pompiers de Paris, nul doute que ce match ne connaisse la grande faveur de la population saint-quentinoise. Un concert sera donné par la jeune et valeureuse fanfare de la Saint-Quentinoise, qui offre son concours gracieux pour rehausser l'éclat de cette fête.

Le dimanche 1er avril, tandis que nos rugbymen seront à Anvers, nos soccers recevront la redoutable équipe de Charleroi. La valeur des soccers belges — qui viendront soutenus par une importante caravane de supporters — nous promet ce jour-là un match très intéressant.

Les 8 et 9 avril, nos soccers connaîtront le grand honneur de participer au Tournoi Pascal organisé à Charleroi, auquel ils se retrouveront en excellente compagnie puisque, en plus du valeureux club local, seront réunies les équipes de la Marine Royale Anglaise et du Football Club de Bruges (champion de Belgique). Rien que cela ! Pour défendre comme il convient les couleurs Saint-Quentinoises, nos soccers devront mettre en œuvre non seulement leur science, mais toute leur énergie.

Pendant ce temps le public Saint-Quentinois aura la rare fortune de voir évoluer sur son stade favori une équipe anglaise de bonne valeur, le Witan Rugby Football Club, venu de Londres sur l'invitation de notre club local. Ce sera la première fois qu'une équipe anglaise viendra à Saint-Quentin, nul doute que le public ne vienne nombreux acclamer nos amis et assister à un beau match de rugby qui sera le clou de la saison. Notre concours sportif se terminera pour ce match.

Et tous les dimanches ensuite pendant les mois d'avril et de mai défileront sur le stade de l'Olympique des équipes de première force venant disputer le magnifique Challenge du Syndicat d'Initiative. Nous reparlerons de ces matches en détail, mais d'ores et déjà le public sportif de notre ville est assuré d'être gâté. Aussi le chemin de Morcourt va-t-il devenir avec les beaux jours le but de promenade de tous les Saint-Quentinois amateurs de beau sport en plein air.

Lisez dans notre prochain numéro le Règlement de notre Concours Sportif, qui consistera tout simplement à pronostiquer les résultats des matches de rugby : Saint-Quentin contre Anvers et Londres. C'est un concours facile auquel tous nos lecteurs voudront participer et qui est fort bien doté (50 prix d'une valeur de 3.000 fr. Au premier une bicyclette).

Les routes désastreuses et les supertaxes départementales

La Grande Revue mensuelle « Auto-Magazine », de Paris, publie la lettre suivante d'un de ses lecteurs :

« Je vous signale la route nationale n° 37, et son mauvais état, notamment de Folembray à Chauny, où elle devient impraticable.

« Je crois que le département de l'Aisne est un des premiers départements de France au point de vue du nombre des véhicules automobiles ; donc, je ne vois pas pourquoi nous sommes aussi mal lotis en routes (surtout avec les centimes additionnels qu'on nous a récemment donnés en surtaxe).

« Nous ne comprenons pas que nos routes, industrielles et commerçantes, soient aussi mal soignées alors que les routes qui mènent aux villes d'eaux ou aux centres touristiques sont transformées en boulevards !

« S'il vous est possible de faire quelque chose pour améliorer l'état de nos routes faites-le, nous vous en serons reconnaissants. »

« Auto-Magazine » conclut en affirmant qu'il va se mettre de suite en rapport avec l'Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées du Département de l'Aisne.

— Nous souhaitons bonne chance à notre confrère Parisien, mais il est à craindre que son temps et son encre ne soient perdus. M. Noël, comme le bonhomme du même nom vit dans les sphères éthérées.

Les cailloux, les routes, l'état désastreux de nos chemins ne l'intéressent que de loin, très loin... puisqu'il vit au ciel !

Nous adressons à *l'Auto-Magazine* quelques numéros du *Grand Echo* afin de faire connaître à ses rédacteurs comment sont traités les contribuables de l'Aisne ; et comment on fait bon marché de leurs intérêts... il n'en est pas de même des cailloux !

Vers les Elections

Dans l'Arrondissement de Chateau-Thierry

De part et d'autre on désigne les candidats. La Fédération Radicale et Radicale-Socialiste de l'Aisne a donné son investiture à la candidature Doucedame dans l'arrondissement de Château-Thierry.

M. Doucedame fait l'effet d'un indésirable et notre camarade Biguet, dans l'*Avenir* ne cache pas son mécontentement du choix de ce candidat et des conditions dans lesquelles il a été désigné.

« La Fédération a outrepassé ses droits, écrit notre confrère.

« Elle n'a tenu aucun compte de la *volonté* arrêtée des électeurs de ce pays. Elle soutient quelqu'un dont ici *personne ne veut*. Les quelques réunions préparatoires, en vue des élections législatives le prouvent surabondamment ; *jamais, dans ces assemblées, le nom de M. Doucedame n'a été mis en avant.*

« On ne s'explique pas qu'à Laon on se soit permis d'aller ainsi délibérément, systématiquement, à l'encontre de l'opinion nettement exprimée à diverses reprises, par les électeurs de notre circonscription si profondément attachée aux institutions républicaines.

« On se demande ce qui a bien pu décider la Fédération à se prononcer d'une telle façon *si manifestement contraire à nos sentiments.*

« Nous n'ignorons pas qu'une partie des délégués se sont laissés abuser par les déclarations audacieuses du personnage en question, habile dès qu'il s'agit de la défense de ses intérêts personnels et de son incommensurable ambition dont la justification est loin d'apparaître.

« Dans cette circonscription, on n'aime ni les effrontés, ni les bluffeurs, ni les esbroufleurs, ni les batteleurs ou autres charlatans de même genre, M. Doucedame.

En conséquence, vous ne serez jamais Député de Château-Thierry, soyez en bien persuadé.

« On ne veut pas de vous. Consultez les groupements, vous serez fixé sur le peu de popularité dont vous jouissez ici.

« Quand à nous, Notre choix est fait.

« Nous avons porté nos vues sur un grand Républicain — un rouge — éprouvé, éminent, au passé sans tache, dont le serait ravaler les mérites que de les comparer à ceux que vous pourriez avoir.

« Nous avons, M. Doucedame, jeté notre dévolu sur un homme propre pour lequel la Démocratie, toute la Démocratie du Sud de l'Aisne, étroitement unie dans un commun sentiment d'admiration, va faire, avec un joyeux enthousiasme, une ardente campagne de propagande qui lui assurera une élection triomphale. »

En tout cas, voilà un candidat bien prévenu et d'une part et de l'autre un formel désir de ne pas se laisser manœuvrer.

Que voulez-vous, mon cher Biguet, c'est ainsi aujourd'hui. Le mandat de député est sollicité bien souvent non plus par des hommes dévoués à la chose publique, non plus par des hommes d'élite, ayant soit un bagage de connaissances et d'expérience les élevant au-dessus des autres, soit une intelligence supérieure, mais par des *affairistes* ou par des *incapables* à la recherche d'une profession ou d'un métier, n'en ayant pas !

C'est une honte pour le suffrage universel ! Et chose plus triste encore, c'est de voir des comités, des organisations politiques soutenir ces sans-valeur.

Comment voulez-vous alors relever le niveau moral de notre représentation nationale ?

G. B.

Va-t-on classer les Champs-Elysées ?

Au cours d'une récente réunion, la Société Académique de Saint-Quentin a émis un avis favorable à une demande éventuelle de classement des Champs-Elysées.

On assure d'ailleurs que ce vote dont le but n'échappera à personne ne saurait avoir aucune validité le quorum des membres présents n'ayant pas été atteint.

Réglementation de la circulation routiere aux abords des passages à niveau

M. le Préfet de l'Aisne a pris l'arrêté suivant :

Considérant que plusieurs accidents graves ont démontré la nécessité de réduire la vitesse des automobiles franchissant les passages à niveau et de procéder à l'élagage des arbres aux environs de ces points :

Arrêtons :

Article premier. — A 100 mètres de tout passage à niveau, point généralement marqué par un signal avertisseur, les conducteurs d'automobiles devront ralentir leur allure et marcher à une vitesse maxima de 20 kilomètres à l'heure.

Article 3. — Aux carrefours des passages à niveau non gardiennés des voies ferrées et des routes nationales, les haies et plantations seront, sur une profondeur de 5 mètres comptée perpendiculairement à la route et sur une longueur de 10 mètres de part et d'autre du passage à niveau élaguées à une hauteur de 1 mètre du sol. D'autre part, toutes les branches dépassant l'alignement de la route devront être élaguées.

Article 4. — Aux passages à niveau non gardés des voies ferrées et des chemins vicinaux de grande communication, d'intérêt commun ou ordinaire, les haies vives plantées en bordure de ces chemins, devront être élaguées à une hauteur de 1 mètre 50 du sol, sur une longueur de 10 mètres de part et d'autre du passage à niveau, ainsi que toutes les branches dépassant l'alignement prévu.

PROPOS D'ACTUALITÉ

Une heure à Glozel

Ou la conversion de trois St-Quentinois

Glozel encore ! Qu'on m'excuse d'y revenir ; qu'on m'excuse surtout si parfaitement conscient de mon incompétence en matière de préhistoire j'évite avec soin de m'engager sur le terrain scientifique.

Il ne faut pas en effet s'imaginer connaître Glozel, ses fouilles et son mystère pour avoir quelques fois parcouru les journaux et savouré les comptes-rendus plus ou moins tendancieux et divergents de la presse parisienne.

Mais présentons les lieux :

A 23 kilomètres au sud-est de Vichy, dans la commune de Ferrières-sur-Sichon, se trouve le petit hameau dont l'énigme captive actuellement tout ce ce qui existe de français que ne passionne pas la politique. Quelques maisons le composent, situées en haut d'une pente rapide qui dévale vers le Vareille, ruisseau tributaire du Sichon, lui-même affluent de l'Allier. Mais soudain la pente s'adoucit en une sorte de terrasse et forme un champ long d'une quarantaine de mètres, large d'une quinzaine, il s'appelle « Durantion ». C'est là qu'ont eu lieu les fouilles dont toute la presse a parlé et parle encore.

Glozel était sans histoire jusqu'au 1er mars 1924, écrit M. Aug. Audollent, dans son intéressante petite brochure l'Enigme de Glozel. *A cette date, un jeune cultivateur de l'endroit, Emile Fradin, en labourant le domaine de sa famille pour le mettre en culture, dégagea deux petites briques ou tablettes de terre cuite dont l'une offrait alignée un certain nombre de ces pochettes que l'on désigne par le terme de cupules...*

Ces quelques lignes auraient pu être l'agréable prélude d'un de ces beaux contes de fées qui charmèrent notre enfance mais la malignité des hommes qui ne savent pas laisser un peu de rêve autour des choses en a décidé autrement...

Après de violentes polémiques divisant en deux camps le monde de la préhistoire, la justice vient d'être saisie.

On se demande d'ailleurs ce que peut avoir à faire d'utile Themis en ces galets ? Qu'importe, l'appareil judiciaire est déclanché et le paisible hameau depuis quelques jours vit dans les transes de voir son musée, devenu une véritable vache à lait, lui échapper.

* * *

C'est peut-être ce renouveau d'actualité qui incita la semaine passée après un crochet à Orléans où ils eurent le plaisir de serrer la main à Victor Chardonnet, trois de nos compatriotes et amis, MM. Jean Hervilly, secrétaire du Tribunal de Commerce ; Félix Hanon, inspecteur d'assurances, secrétaire du Syndicat d'initiative, et Sylvain Favrès, agriculteur à Bellicourt à aller se faire sur place une opinion de la question. Partis avec un sourire sceptique, ils sont revenus profondément troublés et presque convertis. Voici d'ailleurs les impressions de nos trois compatriotes cueillies au débotté, dès leur retour :

— J'avais, nous dit le premier M. Favrès, avant notre départ, le plus grand plaisir à entendre blaguer Glozel, j'en éprouve maintenant un certain malaise.

— On ne peut plus être anti-Glozelien lorsqu'on a visité Glozel, surenchérit M. Jean Hervilly...

— Glozel, à mon avis, précise M. Félix Hanon a sa grande part de vérité car il est impossible d'admettre que ces milliers d'objets sont fabriqués, si l'on tient compte que le jeune Fradin n'a que 21 ans et qu'il a commencé ses fouilles depuis trois années seulement.

Voilà qui est net, précis et qui émane de gens sensés, instruits, versés même dans ces sortes de choses puisque deux au moins, je crois, font partie de notre Société Académique.

Quant au fameux musée, objet de la plainte en escroquerie, déposée ces jours derniers par M. Regnault, nos amis l'ont naturellement visité et nous assurent qu'à défaut d'un cadre luxueux il recèle des pièces, galets, os taillés ,briques, statuettes aux attributs les plus inattendus vraiment intéressantes et d'un caractère d'authenticité particulièrement troublant. Le prix d'entrée est de quatre francs et il paraît qu'à ce tarif les affaires sont excellentes puisqu'en moyenne une quinzaine de visiteurs défilent par heure !

— Et la perquisition ?

C'est M. Hervilly qui répond :.

L'intervention des policiers a littéralement atterré les Fradin, notamment le père Fradin qui ne s'en explique pas encore les raisons. D'ailleurs il y a eu sur ce chapitre bien des exagérations. C'est ainsi qu'on a considéré comme suspecte une inoffensive poudre de couleur destinée simplement à repeindre certaines pancartes du Musée.

A propos de ces écriteaux, M. Félix Hanon tient à nous en faire remarquer l'orthographe simpliste.

Sur l'une qui orne l'entrée de la salle des vitrines, précise-t-il, on peut lire cette inscription : « Interdi de toucher ».

Simple remarque qui, souligne notre sympathique interlocuteur, de même que les billets d'entrée imprimés à la main sur d'étroites bandes de papier écolier, démontre que les Fradin sont des rustres, incapables des travaux délicats dont on veut leur attribuer la paternité.

Disons en passant qu'il est également interdit toujours à i di de fumer en ce sanctuaire contesté de la préhistoire.

La moindre étincelle suffisant à Glozel pour déclancher une explosion on conçoit aisément que les Fradin se soient évertués à prendre toutes les précautions nécessaires. Leur prudence n'a malheureusement pas pu éviter la catastrophe...

Quoiqu'il en soit et c'est le point intéressant, nous constatons que l'esprit de Glozel est descendu sur nos amis.

L'énigme est résolue pour eux et si on les y poussait, sans doute prendraient-ils à l'occasion, dans la conversation, la défense des Fradin...

MM. Hanon, Hervilly et Favrès n'ont évidemment pas la puérile prétention de convaincre qui que ce soit, mais ils sont allés là-bas, ils ont vu, ils en été troublés et ils le disent. Leur impression a du moins sur celle de M. Casier, le distingué secrétaire de notre Société Académique, que nous reproduisions récemment, à défaut de sa grande autorité en la matière, l'avantage d'être vécue.

Raymond VAGNER.

L'Affaire Visbecq

Au cours d'un récent interrogatoire, M. Mirandez invité par le magistrat instructeur à s'expliquer sur la nature des services qu'il avait pu rendre à Mme Visbecq s'est borné à maintenir ses premières dépositions, à savoir que son intervention avait été de pure obligeance et pour des questions de détail.

Mme Visbecq, elle, a bien précisé que l'entremise du chef des octrois avait eu un caractère moins anodin. C'est pour cette raison, d'ailleurs, que sur les instances de Terrasse la sage-femme avait jugé bon de faire parvenir à Mirandez le superbe faisan qui a déjà fait couler pas mal d'encre.

Mgr Mennechet, évêque de Soissons

Une dépêche de Rome annonce que M. Ernest Mennechet, vicaire général de Soissons, est nommé évêque du diocèse de cette ville.

M. Mennechet est originaire de Marle (Aisne), où il est né en 1877.

L'herbagère de Lavaqueresse bénéficie d'un non-lieu

Nous avions annoncé il y à quelques semaines l'inculpation de tentatives d'avortement dont avait été l'objet une herbagère de Lavaqueresse, la femme Fondement.

L'inculpée assistée de Me Blanchot, son défenseur opposa toujours les plus vives dénégations au cours des nombreux interrogatoires que lui fit subir M. le juge d'instruction. La preuve de ces agissements coupables n'ayant pu être nettement établie, la femme Fondement vient de bénéficier d'un non-lieu.

Le tour du monde en automobile

Nous apprenons qu'une caravane composée de trois voitures automobiles *Buxiali* (firme française), à roues motrices avant va prochainement prendre le départ de Paris pour effectuer le tour du monde. Cette caravane qui compte mettre environ 3 mois pour effectuer ce circuit sans précédent prévoit une courte escale à Saint-Quentin.

CHRONIQUE THEATRALE

CARMEN

En assistant samedi et dimanche derniers aux trois représentations qui viennent d'être données de *Carmen*, le public a peut-être pensé que c'était la plus normale façon de célébrer le 53e anniversaire de ce chef-d'œuvre. C'est en effet le 3 mars 1875 que *Carmen* a été créée à l'Opéra-Comique.

Malgré son âge, la musique de Bizet est toujours aussi jeune, toujours aussi séduisante, toujours aussi pleine de vie et de soleil. C'est que cette musique est bien de notre race. *Carmen* est le prototype de la musique Française et Nietzsche l'a définie du mot juste lorsqu'il dit qu'elle était *méditerranéenne* en l'opposant à celle de Wagner.

La distribution de *Carmen* avait été particulièrement soignée par MM. Coutte et Panisot, de ce fait, son interprétation a pû donner satisfaction aux plus difficiles.

Le gros écueil de cette pièce réside dans les chœurs. Ces ensembles sont toujours difficiles à mettre sur pied et ils sont souvent défectueux. A Saint-Quentin où la subvention destinée au théâtre est mesurée avec parcimonie, les Directeurs ont toujours été forcés de négliger cette partie essentielle mais, cette fois, ne voulant pas être en reste vis-à-vis d'un public qui lui est fidèle, la Direction a eu la coquetterie de lui offrir des chœurs susceptibles d'éviter non seulement toute coupure mais aussi toute critique et nous avons eu des représentations complètes de *Carmen*.

Les chœurs ont donc vaillamment défendu leur cause et ils l'ont gagnée. La quintette du 2e acte a même été sérieusement applaudi de même que l'avait été le chœur des gamins. Ce quitette du 2e acte avait d'ailleurs été parfaitement exécuté par Mmes Geens et Marcos, Mercédès et Frasquita, ainsi que par MM. Dufresne et Mathyl, le Dancaire et le Remendado.

Mme Cluzel-Pezzani et M. Vergez dans les rôles écrasants de Carmen et de Don José firent montre d'un talent indéniable ; ils furent maintes fois et très justement applaudis.

Mlle Magadur fut une délicieuse Micaëla ; sa voix jeune et légère est toujours agréable à entendre, elle eut sa part de succès au 1er et au 3e acte.

Que dirons-nous de M. Couzin-Escamillo ? Nous avons dit dernièrement de cet artiste tout le bien que nous en pensions lors de l'enthousiasme qu'il provoqua dans le prologue de *Paillasse*. Il fut dans l'air du Toréador, égal à lui-même ; le public le revit avec infiniment de plaisir et le réentendit avec plus de plaisir encore ; il le lui montra en l'obligeant à bisser l'air du Toréador.

Au total excellentes représentations dont l'organisation est toute à l'honneur de MM. Coutte et Panisot qui en furent récompensés, tout au moins moralement, puisque ces représentations ont fait trois salles pleines.

A. D.

COUPS DE SIRÈNE

A propos du passage Supérieur

Une partie du pont (passage supérieur) qui, au-dessus des voies ferrées, doit relier sans discontinuité les deux tronçons de la rue de La Fère, qui se trouvaient de chaque côté du passage à niveau, débarrassée en partie de son armature de bois, commence à prendre tournure.

La forme élégante de l'ouvrage d'art en construction nous permet de nous rendre compte, déjà maintenant, combien les ingénieurs ont su tirer un parti heureux du ciment armé qui, généralement, dans ce genre de construction, ne semble pas pouvoir se prêter beaucoup à l'esthétique.

Nous nous permettons, néanmoins, de présenter une observation.

A-t-on réfléchi à la forte pente qu'auront à gravir les divers attelages qui passeront sur ce pont ?

Déjà, actuellement, quand le pavé est glissant, les malheureux chevaux qui ont à franchir seulement le pont du canal suent et peinent pour atteindre le point culminant de la courte montée qu'ils ont à parcourir en venant de la place du 8-Octobre.

Nous nous demandons s'ils seront en état, quand l'ouvrage d'art sera entièrement construit, de tirer de lourds fardeaux jusqu'au-dessus du chemin de fer, et nous craignons fort qu'à ce moment les camionneurs ne soient obligés de faire appel à des chevaux de renfort.

S'il en était ainsi, on n'aurait fait que remplacer une sujétion par une autre sujétion, et, comme il n'est peut-être pas trop tard pour examiner la question dans son ensemble, nous nous faisons l'écho des réserves qui nous ont été formulées, avec l'espoir que les intéressés auront tous les apaisements utiles.

Empreintes...

Mme Visbecq partage les loisirs que lui laissent ses vertigineuses randonnées automobiles aux buts plus ou moins intéressés, entre la rue des Arbalétriers où elle demeure et le Palais de Justice. Mais il arrive — et trop souvent, hélas ! nous le savons par expérience — qu'on fait la queue devant le cabinet du magistrat instructeur. C'est ainsi que l'autre jour, fatiguée d'une longue attente, la sage-femme, après en avoir prudemment apprécié la solidité, décida de s'asseoir sur un des bancs qui agrémentent le couloir de l'instruction. Le malheur voulut que le banc, fraîchement reverni, ne fut pas encore tout à fait sec. Lorsque vint le moment de se lever, Mme Visbecq en éprouva quelque gêne. Elle y parvint cependant mais laissa des empreintes qui donnent à rêver...

Osez donc prétendre après cela que la trop célèbre sage-femme n'est pas « vernie » !

Geste de brute

Samedi après-midi, vers 3 h. 30, un joli petit cocker, qui suivait le tramway, profita d'un arrêt à la Société Générale pour sauter dans la voiture. Le conducteur, au lieu de faire arrêter le tramway et d'obliger le chien à descendre, ce qui était son devoir, crut sans doute faire preuve d'esprit en projetant l'animal sur la chaussée à l'aide d'un violent coup de pied dans le côté. Il s'est trompé... ce n'est qu'un geste de brute.

Lenain ou Lenin ?

La rue Lenain est sans doute la seule rue de notre bonne ville qui présente cette plaisante particularité de s'orthographier de deux façons différentes. Sur l'une des plaques on peut lire en effet « Rue Lenain » et sur l'autre « Rue Lenin ». Aimable fantaisie d'un peintre qui doit faire frémir dans leur tombe les mânes de l'auteur d' « Antiquité de l'Auguste de Vermandois ».

Ce que coûte aujourd'hui une amende

Aux termes de l'article 34 de la loi du 27 décembre 1927, le principal de toutes les amendes de condamnation dont le recouvrement est ou sera confié aux percepteurs est majoré de 65 décimes.

Ces 65 décimes grossissent singulièrement le chiffre des amendes prononcées par les tribunaux.

On va le voir par le barème suivant :

Avec les droits, une amende de :

5 francs est portée à	37 50
16 francs est portée à	120 »
25 francs est portée à	187 50
50 francs est portée à	375 »
100 francs est portée à	750 »
200 francs est portée à	1.500 »
300 francs est portée à	2.250 »
400 francs est portée à	3.000 »
500 francs est portée à	3.750 »

Nous ne parlons, évidemment, que de l'amende et nous ne tenons pas compte de tous les autres frais.

Réservez votre soirée du 10 MARS
POUR LE BAL DES PARFUMS
deuxième soirée humoristique de la Commune Libre Saint-Jean, au profit de la Caisse des Colonies de Vacances.